

N°16-06-54

L'an deux mil seize, le vendredi 24 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (*reçoit pouvoir de J.M. GALLET*), Président, suite à la convocation en date du 16 juin 2016.

Présents :

Mesdames CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DELRUE J. (*reçoit pouvoir de D. FOURNIER*) ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. (*reçoit pouvoir de F. SAGNIER*) ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; CRENLEUX L. ; DELATTRE J. (*reçoit pouvoir de N. DE JONGHE*) ; MONFAIT D. (*reçoit pouvoir de D. DOURIEZ*) ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; COLIN G. (*reçoit pouvoir de F. DEGREMONT*) ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; LECLERCQ E. ; VASSEUR G. ; DENUNCQ R. ; EVRARD D. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; WYCKAERT G.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. ; DE JONGHE N. (*donne pouvoir à J. DELATTRE*) ; DOURIEZ D. (*donne pouvoir à D. MONFAIT*) ; DEGREMONT F. (*donne pouvoir à G. COLIN*)

Messieurs DUWAT A. ; SAGNIER F. (*donne pouvoir à J. BOUFFART*) ; FOURNIER D. (*donne pouvoir à J. DELRUE*) ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. (*donne pouvoir à C. LEROY*) ; TELLIER C. ; BEE D.

Absents :

Messieurs BRUGGEMAN M. ; LEFEBVRE S. ; HOCHART J.L.

Monsieur Jean-Marie ALLOUCHERY est élu secrétaire.

**OBJET : AFFAIRES SOCIALES – PETITE ENFANCE – CREATION D'UN LIEU D'ACCUEIL
ENFANTS PARENTS**

Rapporteur : Hélène CARVALHO

Le RAM (Relais d'Assistants Maternels) ouvert depuis début 2012, est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Son succès ne se dément pas. Il s'agit d'un service connu par l'ensemble des assistants maternels du territoire et reconnu par les structures partenaires (CAF, Conseil Départemental,...), avec une fréquentation aux ateliers d'éveil en constante évolution.

Néanmoins, il reste des besoins à développer, notamment en matière d'actions parentalité.

Ainsi, il est proposé de créer un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).

Le LAEP est un lieu qui accueille de manière libre des enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte référent (parents, futurs parents, grands-parents,...) pour un temps déterminé, dans un lieu aménagé, avec des professionnels et/ou bénévoles formés, garants du fonctionnement et des règles spécifiques à ce lieu.

Les objectifs du LAEP sont les suivants :

- Accompagnement précoce de la parentalité et valorisation des compétences de chacun
- Echanges et sociabilisation
- Mixité sociale
- Anonymat où chacun est tenu à la confidentialité de ses propos
- Prévention des difficultés relationnelles au sein de la famille
- Ecoute et attentions mutuelles

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** la création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Pour extrait conforme.
Le Président,

